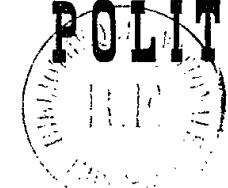


LE

VADE MECUM

DE LA

POLITIQUE FRANÇAISE



PAR

LE DOCTEUR BODICHON

—
PRIX DE LA BROCHURE : 0,75 CENTIMES

ALGER

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE A. BOUYER
23 RUE BAB-AZOUN, 23—
1883

LX8
1707

EXTRAITS

HYGIÈNE MORALE

Le climat et la race font l'homme.

Partout, le genre humain offre à l'observateur un type spécial déterminé par les lieux.

L'Européen est sympathique, sociable, généralisateur, allant creusant sans cesse de nouvelles questions.

L'Asiatique est anti-social, organisant des castes séparées, stationnaire, religieux, crédule, se plaisant dans les idéalités métaphysiques.

L'Africain est hostile, violent, obéissant à l'instinct plus qu'à l'esprit. '

Le caractère typique du premier est produit par la combinaison des températures froide et tempérée.

Celui du deuxième par la combinaison des températures humide et chaude.

Celui du troisième par la combinaison des températures sèche et élevée.

En hygiène morale, il importe donc de rechercher l'influence du climat sur l'homme, afin de connaître les penchants des populations.

PRINCIPE DE MAL.— *L'Afrique enfante et maintient une foule d'aventuriers qui veulent vivre à l'aide du pillage et de la guerre.*

La facilité avec laquelle Carthage et les autres peuples étrangers recrutaient leurs armées parmi les Africains ; la facilité avec laquelle se sont élevés des chefs de brigands lorsqu'ils ont promis et permis le pillage et l'impunité de tous les crimes ; la succession de tant de dynasties surgissant et se détruisant par les armes, établissent l'opinion ci-dessus en vérité historique.

Non-seulement l'Algérie, mais toute l'Afrique septentrionale, produisent de nos jours, ainsi qu'autrefois, une multitude de pillards, véritables pirates de la terre.

Sur le littoral méditerranéen, sur le Tell, le Sahara, les rives du Niger, de la Gambie, du Sénégal et du lac Tchad, de l'est à l'ouest et du nord au sud, de tous côtés, sur une immense surface, on voit les Africains, après les récoltes, se mettre en révolte, en agression, s'adonner au pillage les armes à la main.

Le climat et la contexture territoriales déterminent ce goût du pillage.

La récolte des céréales est terminée au mois de juin. Que faire pendant les trois mois suivants ? La distraction est dans la guerre. Elle offre de plus la ressource du pillage.

La nature sablonneuse ou pierreuse du Désert force les tribus de se rapprocher du Tell pour s'approvisionner de blé et échanger leurs produits. Or, ces longues migrations périodiques enlèvent le respect de la propriété d'autrui et impriment les habitudes du pillage.

Celui-ci revient périodiquement, de même que les migrations des animaux voyageurs,

Pour remédier à ce mal, rendez la guerre extrêmement redoutable ; qu'elle soit entre vos main» un fléau de Dieu.

Ainsi, châtiez les nomades par l'enlèvement de leurs troupeaux :

Les habitants du Tell, par la destruction de leurs arbres fruitiers ; Les habitants des Ksours, par la destruction de leurs puits, sources et fontaines.

Une hostilité permanente, qui, régulièrement, se manifeste par le pillage et le meurtre, est un crime de lèse-humanité. Il est d'autant plus grand, qu'il constitue l'état normal, qu'il est admis dans les mœurs des populations. Cela arrête le progrès. C'est pourquoi, au nom du progrès, il faut y rapporter remède.

Or, le glaive tiré contre les personnes et contre les sources de l'alimentation, est le moyen le plus sûr, le mieux approprié au caractère des Africains et aux nécessités locales ; l'histoire et la raison prouvent qu'envers eux, le châtiment et la terreur sont efficaces

Soyez donc l'ange du châtiment de la guerre ; mais aussi, soyez l'ange de la bienfaisance dans la paix.

L'esprit des populations africaines est mobile. Elles sont livrées aux impulsions de l'instinct, or, en pareilles conditions, l'emploi méthodique des contrastes est ce qui les impressionne le plus vivement. Etudiez leurs sentiments intimes, vous reconnaîtrez qu'elles respectent dans la divinité, la puissance du mal et la puissance du bien, et ne considèrent point ses autres attributs.

L'Afrique imprime ce goût d'aventures aux Européens.

Les villes de l'Algérie possèdent chacune nombre de vagabonds venus d'Europe. Alger, pour sa part en a toujours eu quelques vingtaines vivant de recels, de vols, de prostitution. L'hiver, ils couchent sous les grottes et autour des fours à chaux : l'été, là où ils se trouvent.

Poursuivez-les comme vagabonds. Construisez des pénitenciers où vous les soumettrez au travail forcé.

La mobilité du caractère est naturelle à l'émigrant. Atténuez cette mobilité qui est une cause de désordre et d'anarchie morale.

Le gouvernement a tort de donner le passage gratuit à des vagabonds qui se plaisent à se rendre alternativement d'Alger à Oran, à Bône et *vice versa*, puis d'Afrique en Europe.

Etablissez en principe, que tout individu transporté aux frais de l'Etat dans une province, devra y demeurer deux ou trois ans, à moins qu'il ne soit atteint d'une maladie authentiquement reconnue incurable, ou s'aggravant par le séjour sur les lieux.

La volonté inflexible sera plus utile à la transformation d'une terre barbare que la sensiblerie. Avisez donc à étouffer les mauvaises tendances ; car si vous les laissez libres, elles se développeront puissamment sur cette terre vierge. Empêchez vos colons de devenir des coureurs d'aventures, comme le furent les colons du Canada : car le résultat en Afrique serait le même qu'en Amérique ; la civilisation y perdrat. Respectez la liberté du plus simple citoyen; mais cependant soyez inflexibles pour certaines mesures disciplinaires, que l'expérience, le raisonnement, les nécessités locales proclament utiles. Donnez-leur des terres, moralisez-les par la propriété du sol.

PRINCIPE DE MAL.— *Le climat excite l'appétit vénérien outre mesure, il fait naître cette passion prématûrement. C'est pourquoi elle se pervertit et fréquemment se traduit par l'amour inter masculos et par l'amour inter feminas.*

Le culte publiquement rendu à Vénus dans les villes africaines, les reproches des auteurs latins, les écrits de Salvien entre autres, la répression du libertinage par les lois les plus sévères sous les Vandales, les mœurs et costumes des indigènes prouvent que toujours une démoralisation profonde fut inféodée à l'Afrique. '

Depuis la conquête, cette influence démoralisatrice a saisi bien des Européens.

Vous rencontrez ici une multitude d'enfants des deux sexes fort avancés en libertinage pour leur âge. Quelques-uns montrent une perversité extraordinaire.

Appliquez à la débauche le maximum de la peine stipulée par le code.

Révoquez sans pitié les fonctionnaires quelconques qui commettent un acte d'immoralité non puni par nos lois.

Les calvinistes ou les méthodistes impriment à l'homme un caractère plus digne, plus libre, plus raisonnable que ne le font les catholiques. Les catholiques détruisent la liberté, au profit de l'autorité, d'où il résulte qu'ils sont mauvais colonisateurs.

Puritanisez les mœurs par tous les moyens en votre pouvoir.

Travaillez à abolir la polygamie ; car elle est pernicieuse. En effet, tantôt, attendu la satiété, tantôt attendu la privation qu'elle occasionne, elle engendre le vice contre nature.

Ne laissez pas demeurer sur les rues et les places les jeunes enfants de toutes nations. Les parents ne sont que trop portés à les abandonner sans la moindre instruction morale, ou bien encore à tirer parti de leur libertinage. Ces enfants, issus de gens généralement pervertis, adoptent des habitudes vicieuses et tiennent une école mutuelle d'immoralité.

Lorsqu'ils vous seront signalés, par mesure administrative, enlevez-les à leurs parents et confiez-les à d'autres mains.

Ouvrez, sur chaque localité un peu importante, des salles d'asile et des écoles publiques.

Une éducation sévère et puritaire est une nécessité absolue en Algérie ; car, ne l'oubliez pas, ce climat est un agent de corruption.

Les Européens, après un séjour de quelques mois en Europe, reviennent en Afrique meilleurs qu'ils n'en étaient partis. Ils sont alors plus bienveillants, raisonnables, moins personnels.

Cela prouve que le climat algérien exerce une influence détériorante sur les Européens. Est-ce par une espèce d'intoxication ? Est-ce par l'exaltation du système nerveux, laquelle affaiblit les facultés réflectives ? Il y a de l'une et de l'autre.

PRINCIPE DE MAL.. — *Le climat porte à la fainéantise : il rend le travail physique pénible ; il provoque aussi la torpeur physique et morale.*

Ne laissez pas entrevoir aux fainéants un moyen d'existence.

Rendez le travail attrayant par l'emploi des récompenses et des honneurs.

Eloignez les moines, les chanteurs ambulants, les acrobates; car leur exemple est funeste. Tenez au second rang les professions dites libérales.

Que le travailleur soit mis au-dessus de toute autre classe ; car c'est le travail matériel qui opérera l'amélioration physique et morale de la colonie.

La lutte contre un sol barbare est la première condition de toute prospérité matérielle et immatérielle. Examinez les peuples qui ont accompli les plus belles destinées : les anciens Egyptiens, les Athéniens, les Anglais, les Hollandais, les Anglo-Américains, les Prussiens du Brandebourg ; ce sont eux qui ont le mieux modifié la nature de leur territoire.

Le travail est le but de la vie.

La philosophie et la politique chrétiennes devraient réhabiliter le travail physique. Jésus-Christ, ce sublime révolutionnaire, ce divin politique, n'a pas voulu être musicien, statuaire, peintre, artiste à n'importe quel titre ; il s'est fait charpentier, afin d'indiquer que le travail physique, tant méprisé de l'ancien monde, était d'origine divine.

Que les gouvernants du corps et de l'âme réduisent en maximes l'exemple qu'il a offert.

PRINCIPE DE MAL. — *Le climat porte à la violence et à la féroceité.*

Cette action climatérique existe chez les indigènes et chez les Européens ; on découvre chez eux une surexcitation du système nerveux, accroissement de la sensibilité au détriment de la raison. De là prédominance du *moi*, prédominance des facultés instinctives sur les facultés morales. Anti-sociabilité.

Le climat augmente le sentiment de la personnalité, imprime de la fougue aux passions et incite à y céder, d'autant plus qu'il y a ici diminution des facultés réflectives.

Or, afin de neutraliser ces dispositions, il faut des lois extrêmement rigoureuses.

Appliquez donc le code pénal dans toute sa rigueur. Puisque la réflexion manque, parlez à l'instinct. Or, la crainte de la loi est une voix à laquelle l'instinct est toujours sensible.

L'espèce des populations qui vivent en Afrique a besoin d'être astreinte à une législation criminelle des plus sévères.

Voici pourquoi, outre les motifs exposés ci-dessus : Parmi les musulmans, il y a des malfaiteurs isolés et des associations de malfaiteurs qui, regardent le vol, l'assassinat, comme des œuvres licites.

« Dieu, disent-ils, nous a destinés à voler, à tuer pour vivre, comme il a destiné d'autres à travailler pour vivre. Notre mission est de subsister aux dépens d'autrui à la façon des animaux de proie. La preuve que c'est là une volonté de Dieu, c'est que nous volons, nous tuons, hommes ou femmes, juifs, chrétiens, mahométans et que nous n'éprouvons jamais de remords. »

J'ai plus d'une fois examiné ces malfaiteurs devant les tribunaux civils ou militaires et n'ai point vu qu'un vice d'organisation physique déterminât chez eux cette aberration de la conscience, cette absence du remords. À quoi les attribuer ? A cette tendance climatérique vers la violence et la féroce ; au développement de la personnalité, puis aussi au fatalisme des. Doctrines de l'islamisme. Ces gens n'obéissent point à une croyance religieuse comme le font les Thugs de l'Indoustan. Ils cèdent d'abord à leur violence et à leur féroce naturelles ; puis, en casuistes, ils expliquent leur conduite par la fatalité.

Tous les européen-algériens ne sont point des gens d'élite. Enfants perdus de la civilisation chrétienne, ils ont peu de penchants sociaux. L'Italie, l'Espagne, vomissent ici leurs galériens. La France y jette ses escrocs, ses ivrognes. Une éducation morale ne leur a point appris à comprimer leurs passions. Ils s'y abandonnent à la première occasion.

Fréquemment on voit des Espagnols être brusquement saisis d'une pensée homicide. Ils sortent avec l'intention arrêtée de tuer quelqu'un. S'ils ne rencontrent pas une victime, qu'ils puissent provoquer d'abord, puis tuer, alors ils tuent, sans risque, de gaieté de cœur, la première personne qui leur tombe sous la main.

Améliorez-vous ces indigènes et européens par des lois indulgentes ? Non, cent fois non. L'indulgence à leur égard, multiplie les criminels ; car elle amène l'imitation ; car elle les laisse suivre la pente de leur caractère. Elle devient une calamité ?

Mais dans l'intérêt de la société, traitez ces hommes avec rigueur. Punissez-les de la peine capitale.

Le châtiment est toujours compris des êtres qui ont le sentiment de la force brutale.

Il faut des exemples multipliés d'intimidation aux gens qui veulent suivre les impulsions d'une volonté anti-sociale. La crainte de la mort calme les passions fougueuses. Physiologiquement elle refoule l'expansion de l'être. Elle ralentit la circulation, et diminue ou suspend l'émission nerveuse.

Donc, par des exemples aussi répétés qu'il sera nécessaire, faites en sorte que les hommes dont il est question songent à la peine capitale.

[...]

La suite disponible sur :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5809352g?rk=21459;2>